

PÔLE PRÉVENTION DE LA DÉINSERTION PROFESSIONNELLE

VOS INTERLOCUTEURS

► **Staicy FROIDEFOND**
Psychologue du travail
Ergonome
Coordinatrice

► **Jérémy BOUILLAUD**
Assistant de service social

contact : pole-pdp@sstio3.fr

En lien avec l'équipe pluridisciplinaire (médecins du travail, infirmiers en santé au travail, assistants, préventeurs, ergonomes...)

► **Centre de Moulins**
23 rue des Châtelains
03000 Moulins
Tel. 04 70 46 84 20

► **Centre de Vichy**
65 boulevard Denière
03200 Vichy
Tel. 04 70 31 35 35

► **Centre de Montluçon**
125 route de Paris
03410 Saint Victor
Tel. 04 70 02 25 90

RÉSEAU
présanse
PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL


sSTi03
ALLIER Prévention Santé Entreprises

version du 06/05/2023

PÔLE PRÉVENTION DE LA DÉINSERTION PROFESSIONNELLE

► **Prévenir**

► **Détecter**

► **Prévoir**



Simplifier et sécuriser
votre parcours de
maintien en emploi


sSTi03
ALLIER Prévention Santé Entreprises

LE PÔLE PRÉVENTION DE LA DÉINSERTION PROFESSIONNELLE

J'ai besoin de donner
un nouveau souffle
à ma carrière !

RECONVERSION
PROFESSIONNELLE

En arrêt maladie, ma
reprise pourrait être
compromise.

BILAN DE
COMPÉTENCES

RQTH

CAP EMPLOI

Lors de notre premier entretien, nous faisons le point sur votre situation afin d'identifier ensemble les difficultés rencontrées et les pistes d'actions possibles.

Exemples :

- ▶ Aménager le poste de travail
- ▶ Informer sur le **reclassement ou la reconversion professionnelle** (formation, Conseil en Evolution Professionnelle, bilan de compétences...)
- ▶ **Orienter** vers les interlocuteurs les plus adaptés à votre situation
- ▶ **Coordonner votre parcours** de maintien en emploi

RESTRICTION
D'APTITUDE



PENSION
D'INVALIDITÉ

RECLASSEMENT

AMÉNAGEMENT
DE POSTE

Je suis susceptible de
perdre mon emploi en
raison de mon état de
santé...

J'ai besoin d'informations
sur les acteurs et les
dispositifs adaptés à ma
situation.

Ne restez pas avec vos interrogations,
parlez-en à votre médecin du travail
ou votre infirmier-e du travail, qui vous
orientera vers le pôle Prévention de la
Désinsertion Professionnelle.

